

Le village des cannibales [Alain Corbin]

Autor(en): **Aguet, Jean-Pierre**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **41 (1991)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'évolution de l'université. La démonstration est plus probante dans cette deuxième situation.

Stuart Mill, le correspondant et ami de Comte, qui permet à W. Lepenies d'établir un pont entre la première partie qui traite de la France et la seconde qui s'occupe de l'Angleterre, évoluerait lui aussi dans son écriture selon la même transformation. On retrouverait ces deux pôles à l'intérieur du couple Webb, mais là mieux expliqués par la position sociale et le réseau où il s'insère, la Fabian Society. En Angleterre, les principes à la base de la sociologie semblent à W. Lepenies plus répandus dans l'espace social et donc mieux intégrés par les instances officielles. La lutte pour l'ancrage académique d'une discipline sociologique acquiert alors une moindre importance.

Un des grands intérêts des «Trois cultures» réside justement dans cette comparaison entre diverses situations qui élargit «le terrain d'observation» et permet à travers des différences de mieux saisir des particularités. Il n'est pas évident qu'un chercheur qui vise à cerner la constitution d'une discipline, possède à lui seul, comme W. Lepenies, ne serait-ce que certaines connaissances sur des traditions universitaires et littéraires souvent dissociées. Et peut-être encore moins qu'il se plonge dans la lecture d'auteurs «extrascientifiques» pour réfléchir sur des éléments ayant paradoxalement partie prenante dans la définition de problématiques considérées comme du domaine scientifique. Quand lire Hofmannsthal éclaire la sociologie durkheimienne ...

Cette démarche pose cependant la question de la pertinence du cadre national pour mener à bien des travaux d'un point de vue où se mêlent histoire et sociologie des disciplines. Une étude courant sur plusieurs pays se justifie par son apport heuristique, au sens où elle relativise l'existence d'irréductibles spécificités nationales en montrant certains cadres communs à partir desquels se construisent des ensembles finalement dissemblables. Rendre ce mouvement de fluctuations peut constituer un point central de l'analyse. Nœud d'ancrage par ailleurs pas toujours facile à démêler dans le large panorama que l'auteur traverse.

Lausanne

Muriel Surdez

ALAIN CORBIN, *Le Village des cannibales*. Paris, Aubier, 1990. 207 p. («Collection historique»). ISBN 2-7007-2226-4.

Le 16 août 1870 – un mois à peine après l'éclatement de la guerre franco-allemande – un jeune noble, propriétaire foncier, légitimiste, fut battu, torturé et brûlé peut-être vif par une foule de paysans enragés lors de la foire aux bestiaux de Hautefaye – le «village des cannibales». Ce jeune noble fut pris à partie parce qu'il n'accorda pas de crédit – ce qui entraîna son calvaire – au fait qu'un de ses cousins – qui s'était aussitôt enfui – avait osé, en ce début de guerre, par bravade, crier «vive la république» au milieu d'une population fortement favorable à l'Empereur, et, de ce fait, devint, «saisi de l'illogisme d'un tel cri», victime substitutive d'un subit accès de rage populaire éclatant dans un climat d'angoisse, de peur et de haine mêlées, suscité pour une bonne part par tout un jeu de rumeurs au moment où le sort de la guerre – guerre de l'Empereur, guerre de l'Empire – apparaissait devenu incertain; accès de rage qui entraîna la longue et lente mise à mort d'un homme sans doute perçu comme un ennemi de classe, mais de plus jugé traître en situation critique et finalement assimilé à un ennemi de guerre et exécuté comme «Prussien».

Tels sont, sèchement dits, les termes de l'affaire de Hautefaye, événement connu, cité, toutefois souvent expliqué à la lumière d'une psychologie des foules sommaire ou dépassée. Alain Corbin a voulu reprendre systématiquement, minutieusement, l'étude de ce «fait» d'histoire dans une double visée: sans doute redonner à un incident apparemment singulier, notamment de par la violence extrême qui s'y manifesta, sa situation, son explication, son «exceptionnelle richesse sémantique», son allure de

rituel appauvri d'exorcisme, son caractère d'«épreuve libératoire», au point de convergence de facteurs multiples, variables de nature et de durée; mais aussi plaider, preuves à l'appui, l'intérêt majeur qu'il y aurait à réorienter sinon à inverser le sens de la recherche historique sur le XIX^e siècle «à propos duquel il serait paradoxal de prétendre que la violence s'atténue».

A partir d'une interrogation serrée des sources, en voulant dépasser les versions administratives et judiciaires plus ou moins stéréotypées d'un acte collectif présenté alors comme relevant du droit commun, l'historien a donc cherché d'abord à déceler les sens d'un drame atroce au prix d'une démarche qu'on pourrait qualifier de micro-historique, pratiquée de façon originale, différente – ne serait-ce qu'étant donné l'objet d'histoire choisi – comparée à celles qui éclairèrent un meunier du Frioul face à l'Inquisition ou un exorciste piémontais du XVII^e siècle, l'ouvrage témoignant dès lors de la possibilité de faire de l'histoire sociale selon cette approche particulière pour le XIX^e aussi.

D'une affaire datée et de petite échelle, l'auteur a voulu établir le caractère symptomatique non seulement en établissant un récit circonstancié, détaillé, de la longue exécution d'Alain de Moneys en cette fin d'été 1870, mais aussi en la rapportant aux facteurs actifs de la société englobante qui jouèrent dans des temps et à des cadences variables. De plus, dans cette recherche de sens, l'auteur défend et prouve le caractère opératoire d'une démarche d'anthropologie historique, pratiquée de façon originale sinon exemplaire, pour découvrir en particulier quelles furent les parts d'imaginaire collectif – l'auteur évitant, à dessein semble-t-il, de parler de mentalités – qui agirent pour déchaîner la foule paysanne, apparemment en situation de détente, toutes affaires du marché faites. Découverte faite en partant de l'hypothèse que, dans une manifestation au cours apparemment désordonnée et relevant de dispositions irrationnelles, il y avait pourtant une certaine cohérence à mettre au jour, l'événement dont il fallait décrypter ce qu'il pouvait avoir d'énigmatique, étant à concevoir non comme inattendu mais comme susceptible d'être comparé à d'autres, analogues, de la même ou d'autres époques et donc de figurer dans une série, en l'occurrence, comme «le dernier des massacres nés de la cruauté paysanne». Montrant des paysans qui constituent une société temporaire, s'en prenant à un innocent qu'on se refuse à reconnaître dans son identité et ses actes, apparaissant dans leur volonté de «purifier la communauté tout à la fois d'un noble, allié des curés, d'un républicain, et d'un Prussien» comme «l'incarnation des «cannibales», ces monstres les plus abominables que l'on s'efforçait d'exorciser depuis l'aube de la Révolution», l'auteur dépasse dans son explication les thèses de G. Lefebvre sur la psychologie des foules pour bien plutôt s'inspirer du «mécanisme victimaire» reconstruit par René Girard: «il s'agit pour la foule des paysans assemblés dans le plus profond désarroi de conquérir une certaine maîtrise sur son destin grâce à la simplicité de l'antagonisme unique».

De plus, l'ouvrage prend en quelque sorte l'allure d'un manifeste pour que soit désormais articulée à une histoire politique du XIX^e siècle, connue et relabourée sans cesse, une histoire de la violence, de la cruauté des foules massacreuses, mais aussi des forces de l'ordre de ce temps, au moyen d'une mise en place, sérielle notamment. Deux observations fondent cette prise de position historiographique: d'une part le constat qu'après la Révolution et ses horreurs, dans une visée d'exorciser et d'empêcher de tels gestes collectifs, on fit des tentatives quasi pédagogiques pour «civiliser» ou bien «héroïser», partant, exalter le bon peuple sans pourtant parvenir – Hauteffaye en est une des preuves – à éliminer le peuple sauvage et ses révoltes; d'autre part, note Alain Corbin, «depuis 1871 à peu d'exceptions près, le travail des historiens tend à faire du siècle dernier une histoire qui vide l'événement de sa violence et de son âpreté», ce qui constitue proprement «une *déréalisation* de l'histoire des temps postérieurs à la Révolution», les «carnages» ayant été pour ainsi dire «pasteurisés».

Dès lors, sur ce terrain, il conviendrait de reprendre la recherche en fonction même de cette mutation intervenue dans les modes de perception en précisant le développement – «non tant effacement de la violence» que «*montée de l'intolérance à la lisibilité de la cruauté collective*» qui explique l'étrangeté d'Hautefaye et toute «l'horreur du cannibale» qui lui est liée, comparée aux autres types de violences du XIX^e siècle. «Nous ne savons pratiquement rien des foules massacreuses du XIX^e siècle»: il est donc temps, selon Alain Corbin, de dépasser «cette histoire pudibonde et douce» qui, en bref, «bloque la quête des figures de l'horreur et des pratiques de la cruauté» au moyen de travaux adéquatement conçus. Reste à souhaiter que cet appel à une histoire à faire soit entendu.

Lausanne

Jean-Pierre Aguet

PIERRE FAVRE, *Naissances de la science politique en France (1870–1914)*. Paris, Fayard, 1989. 331 p. (L'Espace du politique). ISBN 2-213-02325-5.

Dans les limites chronologiques qu'il s'est fixées – de la fondation, en 1871, de l'École libre des sciences politiques à la publication, en 1913, du *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République* d'André Siegfried – et dans une optique historique qui doit, semble-t-il, beaucoup aux problématiques de P. Bourdieu et de M. Foucault, P. Favre a voulu situer les points repérables d'émergence – d'où ce pluriel: «naissances» – de la science politique en France, alors «somme toute, la science sociale se saisissant de l'actualité». Recherche faite à un premier niveau que l'auteur a entendu préciser: si la science politique fut «fille de déterminismes ... spécifiques: l'autonomisation progressive de la catégorie du politique, l'apparition d'une administration moderne et la croissance du personnel administratif des États, la diffusion de la démocratie en ce qu'elle légitime l'étude «objective» de la politique dans un climat de libre discussion», elle demeure encore difficile à situer en fonction des «déterminations macro-sociologiques» qui sont celles de son apparition, de l'aveu de l'auteur: «Je crois qu'on ne sait pas encore exactement traiter de ces méga-connexions que constituent les rapports entre transformations sociales et émergence d'une science, entre systèmes de domination et représentations scientifiques, entre politique et savoir – du moins, je ne le sais pas.» D'où une étude qui entend se limiter à «une «relocalisation des facteurs déterminants», c'est-à-dire à privilégier un certain nombre de mécanismes sociaux dont la connexité avec l'histoire de la science politique est plus grande» et qui «s'organisent, eux, clairement».

De cette «relocalisation» – réussie – le premier «facteur déterminant» est la constitution de l'École libre des sciences politiques, conçue à l'origine «pour être au service de la science» non sans que se manifeste une volonté d'action politique au lendemain du désastre de 1870, et qui se vit contrainte, pour assurer son existence, de se muer en haute école professionnalisée. Cette installation institutionnelle n'empêcha ni des coups de force sur un territoire alors tenu par une science politique doctrinale, programmatique, d'inspiration philosophique, tant par les tenants d'une science politique «positive», «expérimentale» que par ceux prônant des sciences politiques «caméales» – auxquelles on devait substituer les disciplines du droit public – ou l'absorption de la science politique par la psychologie collective; ni une «guerre de positions», parallèle, quant à la place à faire à l'enseignement de la science politique dans l'institution universitaire: où? sous quelle dénomination? Plus tardives, d'autres controverses non moins vives eurent lieu: – où situer science – ou sociologie – politique dans les «taxinomies du savoir» alors établies? aux durkheimiens rigoureux qui ne fixent pas de «place définie à la sociologie politique», s'opposent d'autres sociologies – ainsi celle de Gabriel Tarde – beaucoup moins méthodiques qui lui accordent prééminence; – quel devrait être l'objet – et avec quelle acception – de la science politique? fallait-il l'en-